

EXTRAIT DE L'ACTE DE MARIAGE N° 49

Le cinq avril mil neuf cent quatre vingt dix sept dix heures 30 minutes devant Nous ont comparu publiquement en la Maison commune

► Époux

Nom **KA**
Prénoms Papa Jean

Né à Dakar
SENEGAL
le 16 décembre 1965

Fils de (1) Abdourahmane
KA

et de (1) Christine
DAGNON

► Épouse

Nom **BONIN**
Prénoms Florence Anne

Née à Hyères
VAR
le 24 octobre 1973

Fille de (1) Maurice Léon Charles Claude
BONIN

et de (1) Brigitte Mechtilde
CASPERS

Les futurs conjoints ont déclaré (2) qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Les futurs conjoints ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage.

Délivré conforme au registre, le 5 avril 1997

(1) Nom et prénoms du père et de la mère.
(2) Compléter ainsi la formule « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le [date] par [nom et résidence du notaire] ».
(3) Jugement de divorce, de séparation de corps, de rectification de l'acte, etc.



MENTIONS MARGINALES (3)

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____ DE L'ÉPOUX

Décédé le _____ (1)

à _____ (2)

Délivré conforme aux registres, le _____

Sceau de la mairie L'officier d'état civil

MENTIONS MARGINALES (3) _____

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____ DE L'ÉPOUSE

Décédée le _____ (1)

à _____ (2)

Délivré conforme aux registres, le _____

Sceau de la mairie L'officier d'état civil

MENTIONS MARGINALES (3) _____

- (1) Date du décès.
(2) Lieu du décès.
(3) Jugement rectificatif.

Premier enfant

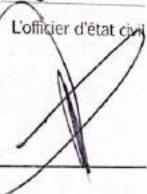
EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 1080

Le 24 Avril 2003

à 20 heures 19
est né (1) KA Kienza Lina

du sexe Féminin
à (2) Saint-Denis
Réunion

Délivré conforme aux registres, le 25 Avril 2003



MENTIONS MARGINALES (3)

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

Décédé le _____ (4)

à _____ (5)

Délivré conforme aux registres, le _____
Sceau de la mairie L'officier d'état civil

MENTIONS MARGINALES (3)

- (1) Nom, prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.
- (2) Lieu de naissance.
- (3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
- (4) Date du décès.
- (5) Lieu du décès.

Deuxième enfant

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 1250

Le 07 mai 2003

à 16 heures 10 minutes
est né (1) KA Léna, Marguerite

du sexe Féminin
à (2) Saint-Denis (Réunion)

Délivré conforme aux registres, le 12 mai 2003



L'officier d'état civil
delegue
gj

MENTIONS MARGINALES (3)

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

Décédé le _____ (4)

à _____ (5)

Délivré conforme aux registres, le _____
Sceau de la mairie L'officier d'état civil

MENTIONS MARGINALES (3)

- (1) Nom, prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.
- (2) Lieu de naissance.
- (3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
- (4) Date du décès.
- (5) Lieu du décès.

Troisième enfant

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° _____

Le _____
à _____ heures _____

est né (1) _____
du sexe _____
à (2) _____

Délivré conforme aux registres, le _____
Sceau de la mairie _____
L'officier d'état civil _____

MENTIONS MARGINALES (3) _____

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

Décédé le _____
à _____ (4)
(5)

Délivré conforme aux registres, le _____
Sceau de la mairie _____
L'officier d'état civil _____

MENTIONS MARGINALES (3) _____

(1) Nom, prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.

(2) Lieu de naissance.

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(4) Date du décès.

(5) Lieu du décès.

Quatrième enfant

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° _____

Le _____
à _____ heures _____

est né (1) _____
du sexe _____
à (2) _____

Délivré conforme aux registres, le _____
Sceau de la mairie _____
L'officier d'état civil _____

MENTIONS MARGINALES (3) _____

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

Décédé le _____
à _____ (4)
(5)

Délivré conforme aux registres, le _____
Sceau de la mairie _____
L'officier d'état civil _____

MENTIONS MARGINALES (3) _____

(1) Nom, prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.

(2) Lieu de naissance.

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(4) Date du décès.

(5) Lieu du décès.



Cinquième enfant

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N°

Le

à

est né (1)

heure

du sexe

à (2)

Délivré conforme aux registres, le
Sceau de la mairie

Officier d'état civil

MENTIONS MARGINALES (3)

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédé le

(4)

à

(5)

Délivré conforme aux registres, le

Officier d'état civil

Sceau de la mairie

MENTIONS MARGINALES (6)

(3) Nous déclarons que les mentions ci-dessous sont exactes et que l'acte de naissance est accompagné d'un certificat d'authenticité du greffe de l'état civil.

(4) Livre de naissance.

(5) Inscription sur l'acte postnuptial concernant à l'établissement du présent acte.

(6) Date du décès.

(7) Livre du décès.



Sixième enfant

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N°

Le

à

est né (1)

heure

du sexe

à (2)

Délivré conforme aux registres, le
Sceau de la mairie

Officier d'état civil

MENTIONS MARGINALES (3)

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédé le

(4)

à

(5)

Délivré conforme aux registres, le

Officier d'état civil

Sceau de la mairie

MENTIONS MARGINALES (6)

(3) Nous déclarons que les mentions ci-dessous sont exactes et que l'acte de mariage est accompagné d'un certificat d'authenticité du greffe de l'état civil.

(4) Livre de mariage.

(5) Inscription sur l'acte postnuptial concernant à l'établissement du présent acte.

(6) Date du mariage.

(7) Livre du mariage.

Septième enfant

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° _____

Le _____
 à _____ heures
 est né (1) _____
 du sexe _____
 à (2) _____

Délivré conforme aux registres, le _____
 Sceau de la mairie _____ L'officier d'état civil _____

MENTIONS MARGINALES (3) _____

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

Décédé le _____ (4)
 à _____ (5)

Délivré conforme aux registres, le _____
 Sceau de la mairie _____ L'officier d'état civil _____

MENTIONS MARGINALES (3) _____

- (1) Nom, prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.
- (2) Lieu de naissance.
- (3) Inscrits sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
- (4) Date du décès.
- (5) Lieu du décès.

Huitième enfant

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° _____

Le _____
 à _____ heures
 est né (1) _____
 du sexe _____
 à (2) _____

Délivré conforme aux registres, le _____
 Sceau de la mairie _____ L'officier d'état civil _____

MENTIONS MARGINALES (3) _____

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

Décédé le _____ (4)
 à _____ (5)

Délivré conforme aux registres, le _____
 Sceau de la mairie _____ L'officier d'état civil _____

MENTIONS MARGINALES (3) _____

- (1) Nom, prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.
- (2) Lieu de naissance.
- (3) Inscrits sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
- (4) Date du décès.
- (5) Lieu du décès.

Neuvième enfant

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° _____

Le _____

à _____
est né (1) _____ heures

du sexe _____
à (2) _____

Délivré conforme aux registres, le _____
Sceau de la mairie

L'officier d'état civil

MENTIONS MARGINALES (3) _____

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

Décédé le _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

Sceau de la mairie

L'officier d'état civil

MENTIONS MARGINALES (3) _____

(1) Nom, prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.

(2) Lieu de naissance.

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(4) Date du décès.

(5) Lieu du décès.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ÉTAT CIVIL

Délivrance des extraits d'actes de l'état civil

On peut obtenir des copies ou extraits d'actes de l'état civil en s'adressant à la mairie qui a établi l'acte.

Lorsque l'acte concernant un Français a été établi à l'étranger (ou dans un ancien territoire français d'outre-mer ou sous tutelle devenu indépendant), la demande doit en être adressée au service central d'état civil du ministère des affaires étrangères, B.P. 1056, 44941 Nantes Cedex 9.

Les copies ou extraits sont gratuits. Joindre seulement une enveloppe timbrée pour l'envoi.

Les copies intégrales d'acte de naissance sont délivrées à l'intéressé lui-même (seulement s'il est majeur), à ses descendants, ses descendants, son conjoint et son représentant légal.

Ces copies comportent la totalité des mentions figurant en marge et dans l'acte.

Les extraits d'acte de naissance avec indication de la filiation sont délivrés aux mêmes personnes et à l'intéressé lui-même s'il est mineur.

Ils comportent l'indication du nom du père et de la mère de l'intéressé. Ils ne précisent pas, même lorsque c'est le cas, si ceux-ci sont mariés.

Les extraits délivrés à tout requérant ne comportent que l'année, le jour, heure et le lieu de naissance, le sexe, les prénoms et le nom de l'intéressé ainsi que les mentions de mariage, divorce, séparation de corps ou décès.

Fiches d'état civil et de nationalité française

La fiche d'état civil remplace dans la plupart des cas les copies ou les extraits d'actes de l'état civil.

Elle peut être établie sur la production d'une carte nationale d'identité, d'un extrait d'acte de naissance ou du livret de famille.

Si l'intéressé souhaite qu'elle mentionne sa filiation, il doit obligatoirement produire son livret de famille ou une copie d'acte de l'état civil mentionnant cette filiation.

Lorsque la carte nationale d'identité est présentée (elle peut l'être en même temps que le livret de famille ou la copie d'acte de l'état civil) la fiche d'état civil fait preuve de la nationalité française. Elle remplace alors dans de nombreux cas les certificats de nationalité française.

La fiche d'état civil et la fiche d'état civil et de nationalité sont établies gratuitement, dans n'importe quelle mairie. Il est donc inutile d'écrire au lieu de naissance, mariage ou décès pour obtenir une fiche.

En outre, dans certains cas, la fiche peut être délivrée par les administrations publiques, services, établissements publics ou caisses contrôlées par l'Etat.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU DROIT DE LA FAMILLE

Droits et devoirs respectifs des époux

Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours, assistance.

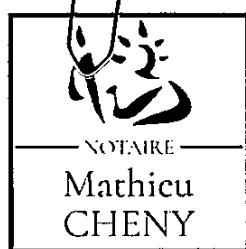
Ils s'obligent à une communauté de vie.

Ils assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille. Ils pourvoient à l'éducation des enfants et préparent leur avenir.

Les époux doivent contribuer aux charges du mariage à proportion de leurs facultés respectives. Ils peuvent demander au juge aux affaires familiales, le cas échéant, de fixer cette contribution.

Nom des époux

Le mariage est sans effet sur le nom des époux qui continuent d'avoir pour seul patronyme officiel celui qui résulte de leur acte de naissance. Toutefois, chacun des époux peut utiliser dans la vie courante, s'il le désire, le nom de son conjoint, en l'ajoutant à son propre nom ou même pour la femme, en le substituant au sien. Il peut en être ainsi même lorsque le conjoint a pris l'usage d'un nom double composé des noms de ses parents.



Mathieu CHENY

SIRET 837 849 957 00016

Diplôme Supérieur du Notariat

3742, route de Neufchâtel

F-76230 BOIS-GUILLAUME

France

Maître Mathieu CHENY, notaire à BOIS-GUILLAUME (76230), 3742 route de Neufchâtel, soussigné, office notarial n°76124,

V.ref : 10311

CERTIFIE ET ATTESTE :

N.ref : MC/MB

Qu'aux termes d'un acte reçu par moi, le 31 janvier 2022, il a été procédé au dépôt de la convention de divorce sous signatures privées contresignée par avocats et de ses annexes, dans le cadre de la procédure de divorce par consentement mutuel prévue par les articles 229-1 et suivants du Code civil, entre :

Parking à l'office

Monsieur **Papa Jean KA**, enseignant, demeurant à TRAPPES (78190), 3 rue Alfred Coste Né à DAKAR (SENEGAL), le 16 décembre 1965.

Ayant pour avocat Maître Emily JUILLARD, du barreau de PARIS.

Et

Madame **Florence Anne BONIN**, psychologue de l'Education Nationale, demeurant à TOULON (83200), 237, Rue Antoine groignard, Apt 14

Née à HYERES (83400), le 24 octobre 1973.

Ayant pour avocat Maître André MEILLASSOUX, du barreau de PARIS.

Office ouvert

• Du lundi au vendredi de 9h à 19h

• Le samedi sur rendez-vous

Lesquels s'étaient mariés à la Mairie de SAINT DENIS (97400), le 05 avril 1997.

En vertu des dispositions de l'article 229-1 du Code civil, ce dépôt a conféré date certaine et force exécutoire à ladite convention ; et conformément à l'article 260 du Code civil le mariage est dissous à la date du dépôt.

Langues étrangères :

En conséquence et conformément aux dispositions de l'article 1148 du Code de procédure civile, j'ai établi la présente attestation de dépôt permettant de justifier à l'égard des tiers dudit divorce par consentement mutuel prévu à l'article 229-1 du Code civil.

Anglais

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation établie sur une page, destinée à valoir et servir ce que de droit.

Espagnol

A BOIS-GUILLAUME

Le 31 janvier 2022

Italien



Membre du réseau notarial Equilis

■ Amiens ■ Basse-terre ■ Bois-Guillaume ■ Cabourg ■ Créteil ■ Carcassonne ■ Duclos (Martinique) ■ Grenoble ■ Hénin-Beaumont ■ Le Crès ■ Le Bourget ■ Le Haillan ■ Martigues ■ Meyzieu ■ Paris ■ Rennes ■ Saint-Cyr-sur-Loire (Tours) ■ Saint-Denis de La Réunion ■ Sarralbe ■ Six-Fours-les-Plages ■ Toulouse

